



CIRCONSCRIPTION DE MORANGIS

**COMPTE RENDU DE REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE**

ECOLE : Élémentaire A Schweitzer	DATE : 11/ 05 / 2020
Adresse : 16 rue Léon Renard – 91160 Longjumeau	

PARTICIPANTS : Représentants des Parents : Mme Douanla (CPPL), M. El Hankari (CPPL), Me Perronneau Rigonot (CPPL), Mr. Saadallah (CPPL) Enseignants : Me Mandin (ULIS), Me Caliste (CPA), Mr Moyon (CPB), Me Tuccella (CE1), M. Drouin (CE1/CM1), Me Tari (CE2A), Me Marino (CE2B), Me Archimbaud (CE2B), M. Dubois (CM1), M. Lacroix, (CM1/CM2), Me Clochet (CM2), Me Esnault (maîtresse supplémentaire), M. Seremet (directeur), Me Biet (Rased) Médecin scolaire, Docteur Ben Chaâbane Madame le Maire, représentée par M. Froment, adjoint au maire. Monsieur Dalbignat, DDEN

ORDRE DU JOUR : Organisation pour la rentrée à l'école Albert Schweitzer mai/Juin 2020
--

CIRCONSCRIPTION DE MORANGIS**COMPTE RENDU DE REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE****RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL**

Le conseil d'école se déroule en visioconférence.

Le projet de plan d'organisation a été remis en amont de la réunion et est présenté en visuel pendant la réunion.

Le directeur présente le plan d'application au niveau de l'école du protocole sanitaire du Ministère de l'Education.

Au cours de cette présentation, différentes remarques ou questions ont été émises :

Le docteur Ben Chaâbane demande quelles seront les conditions de prise de température.

Le protocole sanitaire demande aux parents de prendre la température avant l'arrivée à l'école (<37,8°C). Celle-ci ne sera prise à l'école qu'en cas de doutes ou de symptômes.

En cas d'interrogation des parents sur la possibilité de retour à l'école d'enfants avec PAI, le Docteur Ben Chaâbane demande de la contacter, comme cela a été fait pour une élève. Le médecin traitant ne peut délivrer un certificat. Par ailleurs il n'y a pas de PAI alimentaire sur l'école.

Me Rignonot demande si un nettoyage particulier sera effectué sur le mobilier. M. Froment répond qu'un nettoyage et une désinfection seront effectués quotidiennement dans chaque classe occupée, ce qui va entraîner une charge supplémentaire importante pour le personnel de nettoyage.

Me Rignonot et M. El Hankari demandent des précisions sur le temps de cantine. M. Froment informe que les repas seront servis dans le local cantine en respectant les groupes constitués et la distanciation physique. Il s'agira de repas froids, dans un premier temps. Le tarif sera adapté pour les familles. En fonction des effectifs, des repas pourraient être pris exceptionnellement dans les classes. Par la suite, des repas chauds pourraient être proposés mais uniquement à la cantine. Un nettoyage désinfection sera effectué entre chaque groupe.

Me Rignonot demande si les gestes barrières seront appliqués sur le temps périscolaire. M. Froment répond que les animateurs ont été formés et que les règles seront appliquées au mieux. L'objectif aussi sera de ne pas mélanger les groupes constitués.

Le docteur Ben Chaâbane insiste sur cette nécessité de cohérence entre les groupes du périscolaire et de l'école, de façon à pouvoir tracer les contacts si un cas survenait.

Me Rignonot demande ce qu'il se passe en cas d'enfant positif dans un groupe pour les autres élèves du groupe et pour la famille de l'enfant. Le docteur Ben Chaâbane répond que les modalités d'identification et de dépistage seront définies par les autorités sanitaires ainsi que l'accompagnement de la famille.

Me Rignonot propose que les enfants soient informés en amont de leur classe d'accueil.

Me Douanla demande si les familles peuvent envoyer leur enfant un jour.

M Seremet répond qu'une lettre sera adressée aux familles en amont leur précisant la classe d'accueil ainsi que les jours de présence définis. Les jours définis avec la famille ne pourront pas être modifiés pour cause de brassage des groupes et de gestion des effectifs.

Me Esnault demande des précisions sur les capacités d'accueil. M. Froment précise que la capacité d'accueil est de 450 élèves environ sur la commune. Celle-ci est limitée par les contraintes liées aux exigences de nettoyage et de désinfection ainsi que par la restauration scolaire.

Me Douanla demande si le travail à distance sera maintenu et s'il y aura une remise des livrets scolaires en fin d'année. M. Seremet répond que le distanciel est maintenu. Les élèves non présents à l'école continueront à recevoir le travail par leur enseignant. Les séances de classe virtuelle seront modifiées en fonction de la présence physique des enseignants en classe. Le livret scolaire sera transmis aux parents en fin d'année. Par contre une rencontre avec l'enseignant paraît compliquée dans les conditions sanitaires actuelles. Elle sera possible par téléphone si besoin.



CIRCONSCRIPTION DE MORANGIS

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

Me Rigonot demande s'il y aura une continuité de suivi par le RASED. M. Seremet répond qu'une aide pourra être apportée dans la classe par le RASED. Il ne pourra pas prendre en charge des enfants issus de groupes différents. Pour les enfants non présents à l'école, l'aide pédagogique sera proposée en distanciel.

M. Saadallah demande s'il y aura des évaluations à distance en fin d'année. M Seremet répond que cela sera défini avec l'équipe enseignante.

M Dalbignat souligne la complexité de la situation et le fait que nous allons entrer dans une phase d'observation dans un premier temps.

M Seremet demande ce qu'il advient du dernier exercice d'évacuation et si les portes coupe-feu (non asservies) peuvent être maintenues ouvertes lors des entrées/sorties pour éviter un contact manuel.

M. Dalbignat répond que l'exercice de sécurité peut se limiter à une reconnaissance des itinéraires d'évacuation. Concernant les portes coupe-feu, elles peuvent rester ouvertes momentanément avec présence d'un adulte.

Une copie du plan d'organisation est jointe à ce compte-rendu.

Fait à Longjumeau, le 11/05/2020

Le Président du Conseil d'École : D. Seremet

La Secrétaire de séance : O. Drouin